



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 8 mars 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATELET, Laurence PILLONEL, Laurent DEMOLIS, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Josette CHAMBOUX, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Guy LANCON, Jacques ROBIN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.

Procurations

M. Bruno DUCRET a reçu procuration de M. Guy LANCON
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN
Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Samuel DELEAGE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc LHERMET

Nombre de conseillers :	27		
En exercice :	27	Pour :	26
Présents :	23	Contre :	/
Votants :	26	Abstention :	/

7.1. BUDGET ANNEXE CIMETIERE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Madame le Maire,

PRESENTE le projet du budget primitif 2024 concernant le budget annexe Cimetière.

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe Cimetière,

Considérant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu au sein de l'assemblée le 16 février 2024, matérialisé par le vote de la délibération DEL-2024-009,

Considérant que le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023 seront présentés lors d'un prochain Conseil Municipal, permettant l'intégration des résultats de l'exercice 2023 lors du Budget Supplémentaire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif 2024 du budget annexe Cimetière, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- ✓ Section de Fonctionnement : 21 446,40 €
- ✓ Section d'Investissement : 21 446,40 €

Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
Chap 023 – Virement à la section d'investissement	8 586,00 €	Chap 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 151,60 €
Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 860,40 €	Chap 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 294,80 €
TOTAL	21 446,40 €	TOTAL	21 446,40 €

Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
Chap 16 – Emprunts et dettes assimilées	5 151,60 €	Chap 021 – Virement de la section de fonctionnement	8 586,00 €
Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 294,80 €	Chap 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 860,40 €
TOTAL	21 446,40 €	TOTAL	21 446,40 €

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

23 MARS 2024

23 MARS 2024

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 22 mars 2024

Le Maire – Catherine BASTARD



Le secrétaire de séance – Jean-Marc LHERMET